

ECM PROBATOIRE A,C,D,E, TI SESSION 2023

I. Évaluation des ressources (09 pts)

1-Dans une production de 10 à 15 lignes, dégage et analyse à l'aide de 02 exemples le danger des fausses informations des médias sur l'opinion publique. (5pts)

2- Texte : (4pts)

La culture camerounaise, par sa diversité de ses composantes, peut être comparée à un arbre sur le tronc duquel sont ramifiées des branches d'origines diverses : langues, habitudes alimentaires, vestimentaires, mœurs, mythes, croyances... cependant la crise économique, sur fond d'ouverture démocratique, a provoqué des tensions sociales. C'est ainsi que l'on assiste parfois à des attitudes négatives telles que : se méfier systématiquement de celui qui n'est pas de sa tribu, le dénigrer ou le caricaturer; lorsqu'on dirige une entreprise ou que l'on gère un service, y compris un service public, préférer recruter une personne de son clan même si elle n'a pas de compétences requises. Dans toute société, lorsque l'intolérance et l'intégrisme avec leurs corollaires : le favoritisme, le népotisme, le clubisme et le clientélisme s'installent, il se crée insidieusement un climat social tendu qui peut constituer une menace à la paix civile.

Michel BLOCK et al, Education à la Citoyenneté 4eme-3eme, Afrédit, mars 2005, P.46

a-Dégage 02 attitudes immorales décrites dans ce document. (2pts)

b-Présente une conséquence pour chacune d'elle pour le Cameroun. (2pts)

II. ÉVALUATION DE L'AGIR COMPÉTENT OU DES COMPÉTENCES. (9pts)

Thème de travail : Protection et promotion des droits de l'homme.

Document 1 : Nombre des femmes violentées reçues à l'ALVF entre 2010 et 2014

| Années | Nombre de cas | Femmes mariées | Célibataires | Concubines | Veuves |
|--------|---------------|----------------|--------------|------------|--------|
| 2010 | 276 | 126 | 80 | 50 | 20 |
| 2011 | 222 | 111 | 54 | 26 | 16 |
| 2012 | 302 | 144 | 107 | 43 | 20 |
| 2013 | 160 | 85 | 35 | 27 | 13 |
| 2014 | 116 | 69 | 20 | 17 | 10 |
| TOTAL | 1076 | 535 | 296 | 163 | 79 |

Source : Centre de vie ALVF, in Jafec, No 005, P.6.

Document 2 :

Actions de l'ALVF : Interview de Halingamalala Manga Ada, directrice du centre vie de l'association de lutte contre les violences faites aux femmes.

« Nous avons une cellule d'écoute qui est disponible gratuitement pour ces femmes. C'est au sein de

cette écoute qu'elles décrivent la violence dont elles ont été victimes. S'il s'agit d'un harcèlement par exemple, nous travaillons avec elles beaucoup plus dans le sens d'une prise en charge psychologique. Une femme bastonnée, harcelée sexuellement, expulsée du domicile conjugal se dit parfois que c'est normal. Pour nous, la première chose à faire est de travailler avec elle. Nous essayons de la conscientiser afin qu'elle comprenne que rien ne justifie la violence à son endroit. Parfois, la socialisation dans laquelle nous avons été moulées fait que nous n'arrivons pas à dénoncer. Nous insistons donc sur les questions de respect de la dignité humaine. »

Propos recueillis par Angèle BEPEDE, In Jafec, N 005, P.7.

Document 3 : Offre d'emploi

Société anonyme, recherche pour Garoua, Bamenda, Douala et Limbe des attachés commerciaux et techniciens en informatique.

Qualification : Doctorat ès lettres

Conditions : être âgé maximum 21 ans

Important: bien vouloir préciser ethnie, langue maternelle, langue paternelle, genre, taille et groupe sanguin. Gauchers et femmes s'abstenir.

Michel BIOCK et Al, Education à la citoyenneté 4e et 3e , Afrédit, Yaoundé, mars, 2005, P.47.

CONSIGNE : La violence des droits demeure un phénomène préoccupant dans le monde. Rédige une production cohérente dont les grandes lignes reposent sur les tâches suivantes:

- 1- Analyse les violences faites aux femmes en vous appuyant sur 2 des catégories les plus affectées. (3pts)
- 2- Examine les violations des droits dont les femmes sont victimes dans le monde du travail. (3pts)
- 3- Suggère 02 propositions pertinentes à l'État pour mettre définitivement un terme à ce fléau. (3pts)

Présentation : (2pts)

CORRIGE EPREUVE D'ECM PROBATOIRE A,C,D,E,TI SESSION 2023

Première partie : L'évaluation des ressources

Dans une production de 10 à 15 lignes, dégage et analyse à l'aide de deux exemples, le danger des fausses informations des médias sur l'opinion publique.

• Préambule : L'opinion publique est l'ensemble de croyances, de valeurs et de jugements partagés dans une société à un moment donné

Ou alors définition de médias : moyens massif de distribution, de diffusion ou de communication des informations

Ou : les médias désignent l'ensemble des moyens d'information (presse écrite radio, télévision et technologies nouvelles).

Le danger des fausses informations des; médias sur l'opinion publique.

En dépit de leur importance pour la société, les médias présentent aussi des dangers sur l'opinion publique.

• *Les risques de désinformation par la transmission des informations fausses ou incomplètes (Fake news);*

• *La manipulation de l'opinion : tromperie de l'auditoire, altération du jugement afin d'atteindre, des buts socio économiques et politiques précis ; exemple : La diffusion des discours de haine par la radio «Mille Collines »-au Rwanda qui favorisa le génocide Rwandais ;*

• *La diffusion des publicités mensongères dans le but de servir des intérêts socio économiques ou politiques ;*

• *La violation de l'intimité des personnalités; ou des citoyens pouvant porter atteinte à leur intégrité;*

• *Ils exposent l'opinion publiques: nombreux risques : l'addiction, le développement du culte de la facilité et le goût de l'aventure, l'exposition de la vie privée des citoyens : exemple vision 4 ;*

• *Ils facilitent le développement de la cybercriminalité à travers la perte de la propriété des données, le vol d'identité, le plagiat . . .*

Bilan : Au regard de ces dangers des médias .des fausses informations sur l'opinion publique, des mesures doivent être prises par tous les citoyens afin de canaliser leur utilisation ;

Ou : ces multiples dangers interpellent l'opinion publique à une utilisation responsable des médias.

2- Texte

a- deux attitudes immorales décriées dans-ce document

• Le tribalisme;

• Le Népotisme;

• Le favoritisme ;

• Le clubisme :

• Le clientélisme ;

- L'intégrisme.

b- une conséquence de chacune d'elle pour le Cameroun

- *Le tribalisme entraîne les tensions sociales c'est cas des tensions à Sangmélima entre les BAMOUN et les BULU ;*

- *Le népotisme et le favoritisme entraînent des rendements médiocres ;*

- *L'intégrisme entraîne les menaces à la paix civile ;*

- *Le clubisme et le clientélisme entraînent les détournements des deniers publics, la corruption et la fraude électorale.*

Deuxième partie : L'évaluation des compétences ou de l'agir-compétent

Thème : Protection et promotion des droits de l'homme

Tâche I : Analyse deux catégories de femmes les plus affectées par les violences **Préambule : la violence est l'utilisation de la force ou du pouvoir physique, psychique pour contraindre, dominer, tuer, détruire ou endommager un bien ou une personne. '**

Ou : Les violences sur la personne humaine concernent toutes les catégories d'être humain dont les enfants, les hommes, les minorités et les femmes..

Deux catégories de femmes les plus affectées par les violences :

- Les femmes mariées sont souvent victimes à la fois des violences physiques et des violences psychologiques. Celles physiques se traduisent par la bastonnade, l'expulsion du domicile conjugal, les violences sexuelles. Les violences psychologiques quant à elles se traduisent par le chantage, les menaces de divorce, l'infidélité du conjoint, les injures, la répudiation, le phénomène d'excision (environ 535 cas entre 2010 et 2014) Célibataires quant à elles sont affectées par des considérations dues à leur statut de femme libres : le harcèlement sexuel, le viol, -les injures, la bastonnade... (environ 296 cas entre 2010 et 2014).

Transition : ces violations des droits de la femme sont visibles dans divers domaines : la famille et le milieu professionnel.

Tâche 2 : les violations des droits des femmes dans le monde du travail.

Préambule : les violations des droits des femmes sont perceptibles aussi bien dans le domaine privé que professionnel.

Ou : les femmes sont-confrontées à de multiples violations de droit dans le monde du travail.

Deux violations des droits des femmes dans le monde du travail

les discriminations dans les offres -d'emploi : certains emplois ne sont pas ouverts aux femmes à cause des préjugés et des congés de maternité ;

les inégalités dans le paiement des salaires : certains patrons ont tendance à mieux payer les employés de sexe masculin par rapport à ceux de sexe féminin ;

le harcèlement sexuel : certaines femmes doivent offrir des services sexuels pour se maintenir à un poste 'ou se faire recruter ;

le refus de permission d'absence lorsqu'elles sont indisposées et le non-respect des heures de tétés.

Transition : Les violations des droits des femmes sont néfastes pour le développement l'économique et la paix. L'État doit y mettre un terme.

Tâche 3 : Suggestion de propositions à l'État pour mettre un terme aux violations des droits des femmes.

Préambule: l'État doit garantir les droits de tous les citoyens et surtout des femmes pour leur épanouissement et leur participation au développement économique du pays.

Deux propositions pour mettre un terme aux violences faites aux femmes

- Le renforcement dans les programmes scolaires et médiatiques dédiés à l'enseignement des droits de la femme ;
- La création dans chaque arrondissement de cellules de prise en charge des femmes victimes des violences ;
- La vulgarisation des différentes sanctions encourues par les auteurs de ces violations des droits de 'la femme ;
- La sensibilisation des populations sur le principe d'égalité des droits de la personne humaine ;
- La punition des contrevenants à la violation des droits de la femme par la loi.

Perfectionnement

Propreté et lisibilité

Respect du nombre de ligne exercice

Transitions